



« OYEZ, Gens de Thorame !
Citoyennes et Citoyens de la commune,
Et si nous vous parlions de notre Patrimoine... »

Culture & Patrimoine depuis 1998, milite pour la conservation et la valorisation du patrimoine exceptionnel de notre commune :

- **Le site funéraire du Moustier** date des premiers siècles de notre ère. Les chantiers de prospections et de fouilles du Centre Camille Jullian éclairent d'un jour nouveau, notre histoire, par la rigueur de leurs recherches scientifiques et historiques.
- **La peinture murale de St Thomas** et des multiples œuvres classées ou inscrites aux Monuments Historiques : 24 au total, essentiellement dans les églises.
- **La tour de Piégut du XIII^e-XIV^e siècle**, la seule présente aujourd'hui dans toute la vallée du Haut Verdon, inscrite sur le blason de notre village.
- **Un four**, des lavoirs, des moulins, des oratoires et des paysages exceptionnels.



**Le patrimoine est le bien de tous, au service de tous,
il est un atout pour notre commune.**

Témoin de la vie laborieuse de nos anciens pour que vive notre territoire, il est notre mémoire commune, le lien qui relie les générations entre elles. Sa restauration participe au développement économique de notre vallée en favorisant l'attractivité de notre village.

Quel avenir pour notre patrimoine ?

La commune en est propriétaire, tout particulièrement des œuvres classées, depuis la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, en 1905. Il est de sa responsabilité juridique d'en assurer la conservation en inscrivant ses dépenses au budget municipal.

Notre commune peut-elle assumer cette charge financière ?

En 2020, le Conservateur Régional des Monuments Historiques confirme à la municipalité que son service se tient à son écoute dans toutes les démarches qu'elle pourrait entreprendre pour la sauvegarde de son patrimoine aussi bien pour les aspects scientifiques, techniques et financiers des futures opérations de restauration.

80% des dépenses de travaux de restauration peuvent être prises en charge par des subventions de la Drac, du Département, de la Région. Les dossiers doivent être instruits et déposés.

Ces travaux étalés sur plusieurs années, ne fragilisent pas le budget communal. En effet, à court terme, la valorisation du patrimoine est un atout économique pour notre territoire et peut devenir un investissement pour l'avenir.

C'est une question de volonté et d'une politique patrimoniale pensée.

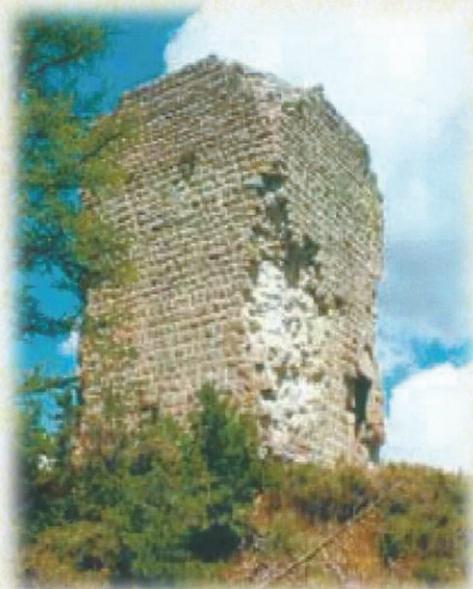
Culture & Patrimoine porte à votre connaissance, par ce dépliant, les dossiers du patrimoine déposés en Mairie en 2019. Vous pouvez les consulter auprès de l'association.

Sauver la tour de Piégut



La Tour de Piégut peinte sur les armoiries de la commune symbolise, depuis toujours, pour les Thoramiens, leur attachement à une histoire, à un territoire toujours à construire, ouvert sur l'avenir.

M. Faucherre, professeur d'archéologie médiévale à l'Université d'Aix en Provence la date du XIII^e-XIV^e siècle. Elle est à l'abandon, elle menace de s'écrouler sous peu, sans une intervention urgente.



Le soutien de professionnels :

- Mr Buccio responsable du Service Archéologique départemental de Digne, Mr Chastagnaret de la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles) et Mr Faucherre, expert auprès de l'Unesco, ont rédigé chacun un rapport pour dire la qualité architecturale de ce monument . Ils alertent sur le risque imminent de son écroulement et souhaitent, au regard de son histoire, sa sauvegarde. Ils expriment soutenir toutes démarches en ce sens.
 - La Fondation du Patrimoine de Digne est favorable à ce projet et veut bien nous accompagner.
 - Madame la sous-préfète de Castellane suit attentivement ce dossier
 - La CCAPV propose son aide technique pour les démarches administratives et financières du projet.
- La population avec 1200 signatures lors de la pétition de 2019, apporte son soutien massif à la sauvegarde de la tour.



Que faire pour sauver la tour ?

- Une convention doit être signée impérativement entre l'ONF et la mairie pour que celle-ci devienne maître d'ouvrage et puisse assurer la restauration de la Tour et de son environnement. Cette convention, rédigée en 2020, est déposée depuis en Mairie pour signature.

Pour bénéficier de subventions, une étude de faisabilité doit être faite par un professionnel reconnu par la Drac pour :

- Constater l'état des lieux.
- Ecrire un scénario de sauvegarde et de mise en valeur de la tour et de son environnement.
- Instruire les dossiers des financements auprès des organisme habilités.
- Planifier les travaux par tranches.

A la demande de C&P, afin de documenter la municipalité, un architecte a rédigé un devis pour une étude de faisabilité pour la sauvegarde et la valorisation de la Tour.



L'urgence absolue est de consolider les fondations de la tour, avant qu'elle ne s'écroule.

Sauver la tour dépend d'une volonté politique communale et de chacun d'entre nous.

Armoire de l'église St Pierre

Armoire du 4^e quart du XVII^e siècle, classée aux Monuments Historiques le 21/04/1975.

Le rapport de la Drac souligne avoir relevé des traces d'infestation par des insectes xylophages et présence de moisissures. Il insiste sur le fait que l'intervention d'un spécialiste pour la réalisation d'un diagnostic relatif à la restauration générale et de son traitement est vivement recommandée. Il précise que ces travaux sont éligibles à une subvention de l'Etat /DRAC/PACA/CRMH.



Il incombe à la municipalité de faire établir un devis.

Peintures murales St Thomas

L'Abside est classée aux Monuments Historiques le 14/03/1991.

Le rapport, en 2020, du Conservateur des Monuments Historiques indique que les enduits extérieurs sont très dégradés et qu'ils mettent en danger, à court terme, la conservation des décors de l'abside. La réalisation d'un diagnostic relatif à la restauration générale de l'abside externe et intérieure est nécessaire avec une étude préalable à la restauration des peintures.



Le dossier doit être instruit et déposé par la municipalité.

Le Four de la Valette



Il est le dernier four banal du village. Des documents aux Archives Départementales attestent de son existence au début du XVI^e siècle.

Sa voûte en briques réfractaires doit être restaurée afin que les Thoramiens puissent l'utiliser. Des subventions spécifiques à ce patrimoine permettent de financer les travaux suite aux deux devis déposés en mairie.

Le Responsable Départemental des Bâtiments de France apporte son soutien à la restauration.

Tableau, *L'Incrédulité de St Thomas* du XVII^e siècle.

Ce tableau est cité en 1697 dans les lettres de Jean Soanen évêque de Senez.



Ce dossier est suivi par le Conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art du 04 (CAOA) qui déclare que cette œuvre d'une grande qualité d'exécution mérite que l'on se pose la question de sa protection par l'Etat. Sa fragilité est extrême, il est indispensable de prendre de mesures d'urgence pour sa conservation en l'état.

Il propose une fois le tableau mis en protection, d'instruire et de déposer un dossier afin de le faire classer au titre des Monuments Historiques.

Deux devis de protection et de restauration sont déposés en mairie. Le coût de sa mise en protection s'élève à 4500€. Sa restauration interviendrait après classement aux Monuments Historiques afin de bénéficier des aides de l'état.



Il est urgent que la municipalité statue sur le devenir de ce tableau.



Culture & Patrimoine travaille, depuis 30 ans, en bons termes avec toutes les municipalités élues. Elle a toujours privilégié la collaboration, dans le respect mutuel des tâches et des responsabilités.

Les conseillers municipaux ont toujours été associés aux démarches et aux entretiens de l'association. Des rapports ont été rédigés et communiqués à la mairie.

En octobre 2020, Le Conseil d'administration de C&P a déposé auprès du Conseil municipal l'ensemble des dossiers du patrimoine et a mis à sa disposition ses relations et ses compétences.

Les administrateurs attendent aujourd'hui une réponse claire sur la politique patrimoniale municipale.

**L'Assemblée Générale de C&P est prévue le 20 août 2021 à 18h,
A la chapelle de St Thomas, La Bâtie, Château Garnier.**

Vous soutenez la démarche de C&P.

Vous vous interrogez sur la pertinence de sauvegarder le patrimoine.

Venez partager vos points de vue. Vous serez les bienvenus.

Les membres du Conseil d'Administration de C&P : A. Bresson, R. Caverni, P. Chailan, P. Giraud, C. Grac, J. Kints, C. Maurin-Belay, Y. Miguel, J. Perez, M. Reboul, A. Roux, M. Simon.

Le 12 juillet 2021